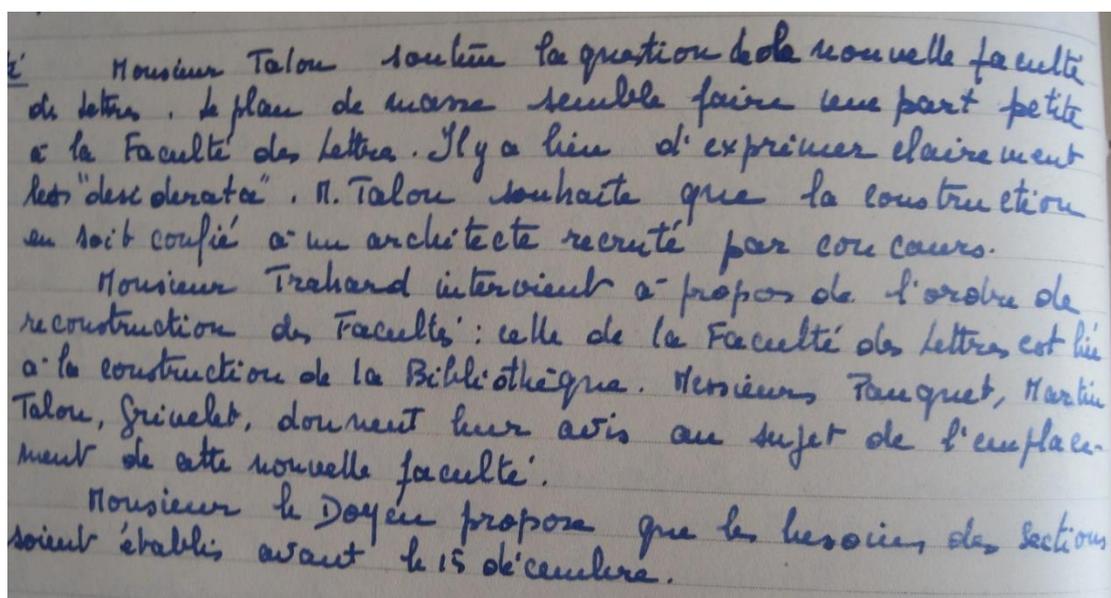


CHRONIQUES DE NOTRE COMPOSANTE

Marie-Odile BERNEZ

L'Université déménage... Ou des problèmes de livres, de bureaux, de tables et de bancs

Des projets pour quitter la rue Chabot-Charny apparaissent dans les registres de la Faculté de Lettres dès 1955. Le registre des Assemblées Générales (1^{er} décembre 1955) s'en fait l'écho. Comme on le voit ci-dessous, on s'inquiète : « le plan de masse semble faire une part petite à la faculté de lettres ». On en est encore à donner son avis sur l'emplacement exact de la Faculté de Lettres.



L'intervention du doyen semble n'avoir pas été vaine, car un an plus tard, le 14 décembre 1956, on apprend que « le ministère a autorisé l'acquisition d'une bande de terrain supplémentaire de 60 mètres de large à laquelle s'ajoutera le terrain gagné sur les installations du sport universitaire qui seront reportées plus loin. » A bon entendeur...chacun bataille apparemment pour agrandir son pré carré...

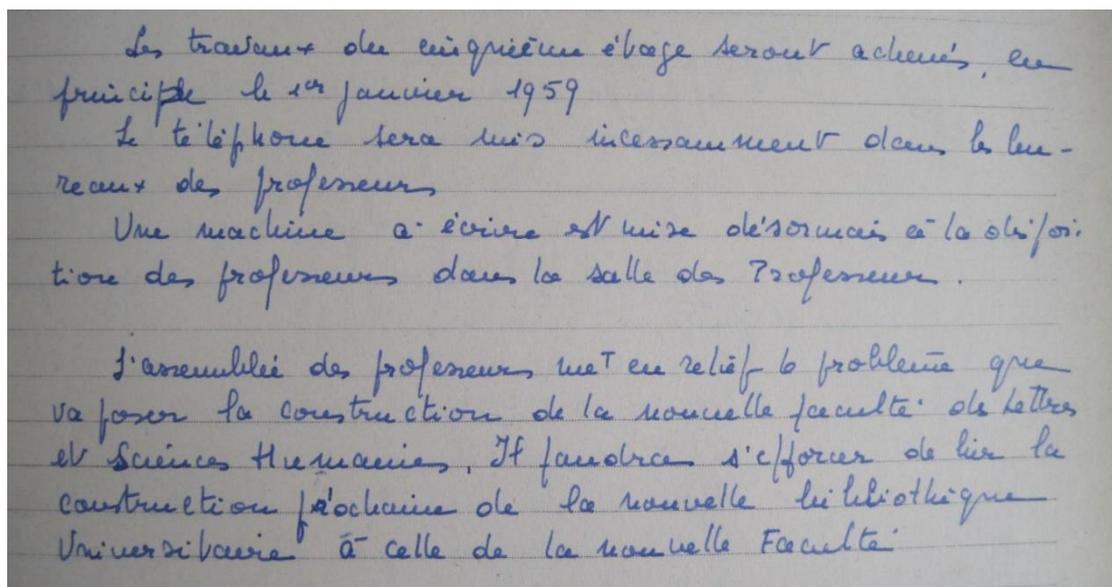
M. le Doyen rappelle l'ordre de construction des diverses Facultés et indique que dans une lettre adressée en Décembre 1955 à M. le Recteur, il avait exprimé ses craintes sur l'exiguïté du terrain qui serait en définitive attribué à la Faculté des Lettres. Maisieur le Recteur ayant fait sienne ces appréhensions, le Ministère a autorisé l'acquisition d'une bande de terrain supplémentaire de 60 mètres de largeur à laquelle s'ajoutera le terrain gagné sur les installations du Sport Universitaire qui seront reportés plus loin.

Cela n'empêche pas que l'on continue d'investir rue Chabot-Charny. A cette occasion, M. Grivelet réclame un poste téléphonique à chaque étage. Il ne doute de rien...

M. le Doyen annonce que 20 millions viennent d'être accordés pour l'aménagement des locaux de la Faculté actuelle et présente un plan de cet aménagement.
M. Grivelet demande que l'on installe en outre un poste téléphonique à chaque étage de l'actuel bâtiment de la Faculté.

Extrait du registre des AG de la Faculté de Lettres, 14 décembre 1956.

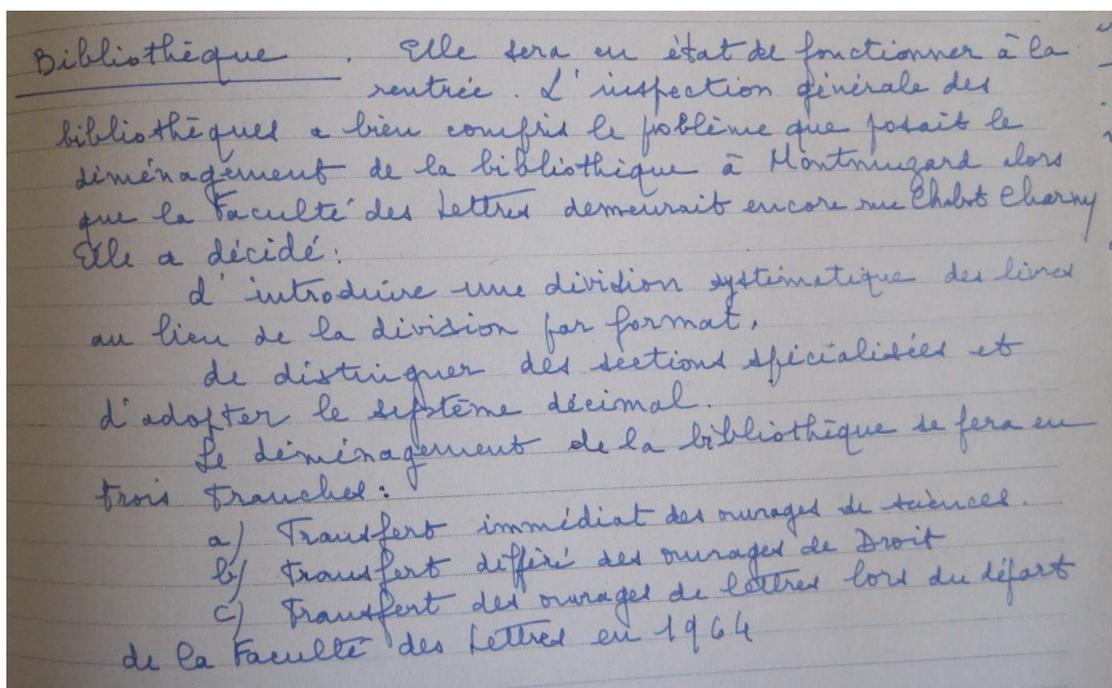
En 1958, alors que l'on attend la fin de travaux au cinquième étage de Chabot-Charny, on insiste sur l'importance de la Bibliothèque universitaire, outil de travail essentiel des étudiants de lettres. « Il faudra s'efforcer de lier la construction prochaine de la nouvelle bibliothèque universitaire à celle de la nouvelle faculté. »



Extrait du registre des AG de la Faculté de Lettres, 21 octobre 1958.

Le 3 novembre 1960, alors qu'une ouverture serait fixée pour la rentrée 1964-65, le projet se précise : le doyen demande aux enseignants de lister leurs besoins, et de réfléchir à l'installation des laboratoires : « le plan doit être remis le 1^{er} décembre ; les renseignements doivent parvenir à Monsieur le Doyen pour le 20 novembre au plus tard ». On travaille déjà dans l'urgence. Les enseignants s'inquiètent des salles spécialisées, pour les cartes, pour l'histoire de l'art, ou même du nombre de bureaux. Il en est prévu « 6 pour l'histoire, 5 pour la géographie, 5 pour l'anglais et l'allemand. »

Le 8 février 1962, le doyen annonce : « en octobre, les premiers coups de pioche pourraient être donnés. » Et cette fois on s'est entendu sur le transfert des ouvrages à la nouvelle bibliothèque, qui se fera en trois étapes :



Le 17 janvier 1963, le doyen fait un point exhaustif sur la construction de la nouvelle faculté de Lettres, qui devrait commencer finalement en février et durer 15 mois, pour une ouverture à la rentrée 1965. Les développements sur les équipements sont intéressants et les demandes de salles spécifiques aussi. Les chiffres se précisent : 51 bureaux. « La préférence générale va aux petits bureaux particuliers plutôt qu'au jumelage. » Pour le mobilier, « une nette majorité incline vers le mobilier de bois, mais le mobilier tubulaire n'est pas exclu, l'esthétique de l'ensemble devant commander le choix. » On demande le regroupement des magnétophones et appareils électriques sous l'égide d'un technicien. On voudrait des salles de projection, avec une « cabine utilisable pour films de 35 mm ». Il y a trois laboratoires de photographies prévus, pour la géographie, l'archéologie et l'histoire de l'art, ouverts aux autres sections si besoin. « Il est souhaité d'introduire un petit atelier de reliure, permettant de résoudre le problème du cartonnage et de la reliure des livres appartenant à chaque section ». La liste se termine par « Salle du Conseil : la salle du Conseil pourra être aménagée dans le foyer du grand amphithéâtre de 1000 places dont l'édification est envisagée. L'accord est obtenu pour une table de forme ovale. »

Serait-ce donc ce jour-là que fut acté l'achat de l'immense table ovale de la Salle du Conseil ?

D'autres questions sont soulevées ce même jour : le problème des logements étudiants, des restaurants universitaires, de la construction en bordure de l'université d'une autoroute (sans doute la rocade), et de la nécessité d'avoir un bureau de poste à proximité.

La rentrée se fait en 1965. Le 17 février 1966, une simple mention attire l'attention sur la vie sur le campus : « L'assemblée déplore que l'interdiction de stationnement des voitures devant l'escalier de la faculté n'ait pu être appliquée. Elle souhaite que des bancs soient prévus dans le périmètre du campus universitaire. »

Voilà qui est dit – la Faculté de Lettres montre bien ainsi son engagement humaniste en privilégiant les bancs sur les voitures.